

Réunion du 6 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le six juin à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 30/05/2023

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, , GIBERT Dominique, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien /formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : CHEMINOT Anyta (a donné procuration à Thierry CHARRET) ; KURAST Xavier (a donné procuration à Lionnel THOMAS) ; JAMET Jérôme (a donné procuration à Christophe LECLERC)

M.GUIGNARD Sébastien, a été désigné comme secrétaire de séance.

Registre des délibérations : n°37/2023

Signature convention de partenariat avec la Compagnie ATTRAPE SOURIRE, animation festive et culturelle dimanche 16 juillet

CONSIDÉRANT l'appel à projet « Prendre l'Air 2023 » du Ministère de la Culture, la compagnie ATTRAPE SOURIRE propose une représentation du spectacle « Le Cabaret des Glinguet » ;

VU l'entretien organisé à Chazemais, avec la compagnie ATTRAPE SOURIRE, le samedi 27 mai 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

CONFIRME la signature d'une convention de partenariat avec la Compagnie ATTRAPE SOURIRE, pour un montant de 300,00 euros TTC, concernant leur prestation du dimanche 16 juillet.

DÉCIDE de confier à la compagnie ATTRAPE SOURIRE l'organisation d'un dimanche festif, le dimanche 16 juillet 2023, à l'entrée de la Maison du Garde, place de l'église ou dans la salle polyvalente si les conditions météorologiques sont mauvaises.

Installation dès 10h30, puis de 16h à 18h petits ateliers ouverts à tous (théâtre et jonglerie) enfin, à 20h30 spectacle burlesque, intergénérationnel et familial, joué en rue « Le Cabaret des Glinguet ».

ADOpte à l'unanimité la délibération de ce jour (**11 voix pour**)

Pour copie conforme.
CHAZEMAIS, le 7 juin 2023
Le Maire, **M. LECLERC Christophe**

